

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE THOIRAS

Numéro SIRET : 21300329600018

POSTE COMPTABLE : Trésorerie d'Anduze

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Budget COMMUNE

ANNEE 2019

SOMMAIRE

I - Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
 p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
 p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.17 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux		X
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
A4 - Etat des provisions		X
A5 - Etalement des provisions		X
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
p.19 A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct.		
p.20 A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.		
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		V
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	*	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes - <i>Délibération du 10/09/19.</i>	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE	COMMUNE DE THOIRAS Budget COMMUNE	BP 2019
------------	--------------------------------------	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	457
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	92
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté d'Agglomération Alès Agglomération	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
237 714,00	416 479,00	774,12	710,74

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	772,33	0,00
2	Produits des impositions directes / population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	767,90	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	11,11	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	147,42	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	56,66%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	100,58%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	1,45%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES

I

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.
- sans vote formel sur chacun des chapitres. ✓

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	369 488,00	350 930,50
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 18 557,50
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	369 488,00	369 488,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	182 969,36	341 504,39
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 158 535,03	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	341 504,39	341 504,39
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	710 992,39	710 992,39

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	113 875,00	0,00	86 090,00	86 090,00	86 090,00
012	Charges de personnel	205 200,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	34 780,00	0,00	32 354,50	32 354,50	32 354,50
	Total des dépenses de gestion courante	353 855,00	0,00	318 444,50	318 444,50	318 444,50
66	Charges financières	16 280,00	0,00	14 851,97	14 851,97	14 851,97
67	Charges exceptionnelles	9 100,00	0,00	9 660,00	9 660,00	9 660,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	4 818,47		10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	383 853,47	0,00	352 956,47	352 956,47	352 956,47
023	Virement à la sect* d'investis. (5)	145 293,89		15 955,42	15 955,42	15 955,42
042	Opérations d'ordre entre section (5)	576,11		576,11	576,11	576,11
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	145 870,00		16 531,53	16 531,53	16 531,53
	TOTAL	529 723,47	0,00	369 488,00	369 488,00	369 488,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

369 488,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	2 000,00	0,00	6 850,00	6 850,00	6 850,00
70	Produits des services	80 745,00	0,00	91 230,00	91 230,00	91 230,00
73	Impôts et taxes	152 208,00	0,00	133 700,50	133 700,50	133 700,50
74	Dotations et participations	79 211,00	0,00	75 950,00	75 950,00	75 950,00
75	Autres produits gestion courante	48 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
	Total des recettes de gestion courante	362 164,00	0,00	347 730,50	347 730,50	347 730,50
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	700,00	0,00	3 200,00	3 200,00	3 200,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	362 864,00	0,00	350 930,50	350 930,50	350 930,50
042	Opérations d'ordre entre section (5)	1 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	1 000,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	363 864,00	0,00	350 930,50	350 930,50	350 930,50

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

18 557,50

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

369 488,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

16 531,53

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	261 640,00	0,00	5 076,11	5 076,11	5 076,11
	Total des dépenses d'équipement	264 140,00	0,00	5 076,11	5 076,11	5 076,11
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investis reçues		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	43 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues invest		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	43 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	307 640,00	0,00	5 076,11	5 076,11	5 076,11
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	1 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			177 893,25	177 893,25	177 893,25
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 000,00		177 893,25	177 893,25	177 893,25
	TOTAL	308 640,00	0,00	182 969,36	182 969,36	182 969,36

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 158 535,03

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 341 504,39

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	90 920,00	0,00	63 000,00	63 000,00	63 000,00
16	Emprunts reçus (hors 165)	60 000,00	0,00	86 000,00	86 000,00	86 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	150 920,00	0,00	149 000,00	149 000,00	149 000,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	11 850,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	10 281,05	0,00	158 535,00	158 535,00	158 535,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	22 131,05	0,00	176 035,00	176 035,00	176 035,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	173 051,05	0,00	325 035,00	325 035,00	325 035,00
021	Virement de la section de fonct. (4)	145 293,89		15 893,28	15 893,28	15 893,28
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	576,11		576,11	576,11	576,11
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	145 870,00		16 469,39	16 469,39	16 469,39
	TOTAL	318 921,05	0,00	341 504,39	341 504,39	341 504,39

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 341 504,39

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	16 469,39
--	------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	86 090,00		86 090,00
012	Charges de personnel	200 000,00		200 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	32 354,50		32 354,50
66	Charges financières	14 851,97	0,00	14 851,97
67	Charges exceptionnelles	9 660,00	0,00	9 660,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	576,11	576,11
022	Dépenses imprévues Fonct	10 000,00		10 000,00
023	Virement à la section d'investissement		15 955,42	15 955,42
	Dépenses de fonctionnement - Total	352 956,47	16 531,53	369 488,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

369 488,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	177 893,25	177 893,25
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	5 076,11		5 076,11
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	5 076,11	177 893,25	182 969,36

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

158 535,03

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

341 504,39

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	6 850,00		6 850,00
70	Produits des services	91 230,00		91 230,00
73	Impôts et taxes	133 700,50		133 700,50
74	Dotations et participations	75 950,00		75 950,00
75	Autres produits gestion courante	40 000,00	0,00	40 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 200,00	0,00	3 200,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		350 930,50	0,00	350 930,50

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 18 557,50

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 369 488,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	17 500,00	0,00	17 500,00
13	Subventions d'investissement	63 000,00	0,00	63 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	86 000,00	0,00	86 000,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		576,11	576,11
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		15 893,28	15 893,28
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		166 500,00	16 469,39	182 969,39

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 158 535,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 341 504,39

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	113 675,00	86 090,00	86 090,00
6042	Achat presta° service sauf terra	2 500,00	2 500,00	2 500,00
605	Achat mat. équip. et travaux	2 000,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables	7 200,00	9 000,00	9 000,00
60621	Combustibles	2 200,00	1 500,00	1 500,00
60622	Carburants	1 950,00	1 370,00	1 370,00
60623	Alimentation	350,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	200,00	500,00	500,00
60632	F. de petit équipement	2 500,00	4 500,00	4 500,00
60633	F. de voirie	700,00	500,00	500,00
60636	Vêtements de travail	600,00	200,00	200,00
6064	Fournitures administratives	1 800,00	1 500,00	1 500,00
6065	Livres,disques,cassettes	225,00	0,00	0,00
6068	Autres matières & fournitures	400,00	350,00	350,00
611	Contrats prestations services	1 100,00	500,00	500,00
613	Locations	300,00	300,00	300,00
61521	Entretien de terrains	3 500,00	500,00	500,00
61522	Entretien de bâtiments		8 000,00	8 000,00
615221	Bâtiments publics	7 000,00	0,00	0,00
615228	Autres bâtiments	7 000,00	0,00	0,00
615231	Voirie	8 500,00	5 000,00	5 000,00
615232	Réseaux	4 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	2 500,00	1 200,00	1 200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	700,00	200,00	200,00
6156	Maintenance	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6161	Assurance multirisque	3 300,00	3 200,00	3 200,00
6168	Autres assurances	5 700,00	6 200,00	6 200,00
617	Etudes et recherches	400,00	0,00	0,00
618	Divers	1 080,00	200,00	200,00
622	Rémun. interm. et honoraires	13 870,00	10 000,00	10 000,00
6225	Indemn. comptable,régisseur		370,00	370,00
623	Pub. public°, rel° publiques	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 900,00	5 800,00	5 800,00
6233	Foires et exposit° - NDContes	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6238	Divers relations publiques	500,00	1 500,00	1 500,00
624	Transports biens et collectifs	400,00	0,00	0,00
625	Déplac. miss°, récept°	1 500,00	1 200,00	1 200,00
6261	Frais affranchissement	1 200,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais télécommunication	1 500,00	1 500,00	1 500,00
627	Services bancaires et assimii	500,00	300,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations)	400,00	0,00	0,00
6287	Remboursement de frais	500,00	0,00	0,00
635	Autres imp. tax. et vers. assimi	6 200,00	6 200,00	6 200,00
012	Charges de personnel	205 200,00	200 000,00	200 000,00
621	Personnel exter. au service	1 900,00	500,00	500,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6411	Personnel titulaire	136 700,00	140 000,00	140 000,00
6413	Personnel non titulaire	1 100,00	5 000,00	5 000,00
6450	Charges sécu et prévoyance	63 000,00	52 000,00	52 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	34 780,00	32 354,50	32 354,50
6531	Indemnités élus	13 970,00	13 900,00	13 900,00
6532	Frais de mission élus	800,00	200,00	200,00
6533	Cotisations retraite élus	610,00	600,00	600,00
6535	Formation élus	200,00	150,00	150,00
6541	Créances admises en non-valeur	400,00	0,00	0,00
6554	Contribution organ.regroup.	10 800,00	10 000,00	10 000,00

BP
2019
III
A1

III - VOTE DU BUDGET

FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Conseil
Municipal (4)
90,00
7,00
0,00

Article (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
droit privé	7 500,00	7 500,00	7 500,00
services gest ^o courante		4,50	4,50
EXPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	500,00	0,00	0,00
Charges financières (b)			
Intérêts réglés à l'échéance	16 280,00	14 851,97	14 851,97
Charges exceptionnelles (c)	16 280,00	14 851,97	14 851,97
Amendes fiscales et pénales	9 100,00	9 660,00	9 660,00
Secours et dots	300,00	0,00	0,00
Bourses et prix	3 000,00	4 000,00	4 000,00
Autres charges exceptionnelles	300,00	360,00	360,00
Titres annulés (exerc. antér.)	500,00	5 152,90	5 152,90
Dotations aux provisions (d)(6)	5 000,00	147,10	147,10
Dépenses imprévues Fonct (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	4 818,47	10 000,00	10 000,00
Virement à la sect^o d'investis.	383 853,47	352 956,47	352 956,47
Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)	145 293,89	15 955,42	15 955,42
Dot ^o amo. prov. - Charges fonct.	576,11	576,11	576,11
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	576,11	576,11	576,11
Op. ordre intérieur de section (10)	145 870,00	16 531,53	16 531,53
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	145 870,00	16 531,53	16 531,53

RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	369 488,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges	2 000,00	6 850,00	6 850,00
6419	Remb.sur rémunér.personnel	1 500,00	6 850,00	6 850,00
6459	Remb.sur charges de Sécu.	500,00	0,00	0,00
70	Produits des services	80 745,00	91 230,00	91 230,00
70311	Concessions dans les cimetières	400,00	430,00	430,00
7032	Droit de stationnement	1 595,00	1 500,00	1 500,00
70388	Autres redevances et recettes	1 250,00	0,00	0,00
7084	Mise à dispo personnel fact	69 000,00	80 000,00	80 000,00
7087	Remboust frais (hors personnel)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7088	Autres produits divers	3 500,00	4 300,00	4 300,00
73	Impôts et taxes	152 208,00	133 700,50	133 700,50
731	Impôts locaux	87 634,00	87 300,00	87 300,00
73211	Attribution de compensation	3 895,00	4 000,50	4 000,50
73212	Dotat° Solidarité Communautaire	8 000,00	5 000,00	5 000,00
73223	FPIC Fonds national de péréquat°	4 500,00	4 500,00	4 500,00
7351	Taxe conso finale électricité	1 800,00	2 900,00	2 900,00
7381	Taxe add. droits de mutation	46 379,00	30 000,00	30 000,00
74	Dotations et participations	79 211,00	75 950,00	75 950,00
7411	Dotation forfaitaire	50 230,00	48 070,00	48 070,00
74121	Dot Solidarité rurale	19 154,00	19 300,00	19 300,00
742	Dotations aux élus locaux	2 972,00	3 030,00	3 030,00
744	FCTVA	2 145,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
748311	Compensat° pertes bases imp. CET	10,00	0,00	0,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	400,00	400,00	400,00
74835	Etat/compens.taxe hab.	3 300,00	4 000,00	4 000,00
7488	Autres attribut° et participat°		150,00	150,00
75	Autres produits gestion courante	48 000,00	40 000,00	40 000,00
752	Revenus des immeubles	47 500,00	40 000,00	40 000,00
7588	Autres prod. div gest° courante	500,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		362 164,00	347 730,50	347 730,50
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	700,00	3 200,00	3 200,00
7718	Autres produits except. gestion	600,00	3 000,00	3 000,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieu	100,00	200,00	200,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		362 864,00	350 930,50	350 930,50
042	Opérations d'ordre entre section (6)	1 000,00	0,00	0,00
72	Production immobilisée	1 000,00	0,00	0,00
043	Op. ordre Intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		363 864,00	350 930,50	350 930,50

RESTES A REALISER 2018 (10)

0,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

18 557,50

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

369 488,00

COMMUNE DE THOIRAS - 30 - Budget COMMUNE		BP	2019
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		A2	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 500,00	0,00	0,00
212	Agencem. et aménag. terrains	1 000,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	1 500,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 10001 (5)	10 000,00	3 000,00	3 000,00
	Opération d'équipement n° 10004 (5)	17 200,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 10006 (5)	3 200,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 10009 (5)	34 500,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 10011 (5)	4 140,00	2 076,11	2 076,11
	Opération d'équipement n° 10012 (5)	6 400,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 10017 (5)	111 200,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 10018 (5)	67 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 10019 (5)	8 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	264 140,00	5 076,11	5 076,11
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investis reçues		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	43 500,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	43 500,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
	Total des dépenses financières	43 500,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	307 640,00	5 076,11	5 076,11
040	Opérations d'ordre entre section (7)	1 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	1 000,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	1 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		177 893,25	177 893,25
1641	Emprunts en euros		177 893,25	177 893,25
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	1 000,00	177 893,25	177 893,25
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	308 640,00	182 969,36	182 969,36

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

158 535,03

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

341 504,39

COMMUNE DE THOIRAS - 30 - Budget COMMUNE		BP	2019
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	90 920,00	63 000,00	63 000,00
132	Sub inv ratt actifs non amort	90 920,00	50 000,00	50 000,00
1331	Dotat° équipt territoires ruraux		13 000,00	13 000,00
16	Emprunts reçus (hors 165)	60 000,00	86 000,00	86 000,00
1641	Emprunts en euros	60 000,00	86 000,00	86 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		150 920,00	149 000,00	149 000,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	22 131,05	176 035,00	176 035,00
10222	FCTVA	10 350,00	15 000,00	15 000,00
10223	TLE	1 500,00	1 500,00	1 500,00
10226	Taxe d'aménagement		1 000,00	1 000,00
1068	Excédents de fonctionnement	10 281,05	158 535,00	158 535,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		22 131,05	176 035,00	176 035,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		173 051,05	325 035,00	325 035,00
021	Virement de la section de fonct.	145 293,89	15 893,28	15 893,28
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)	576,11	576,11	576,11
2804	Amort. subv. équipement versées		576,11	576,11
280411	Biens mobiliers, matériel	576,11	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		145 870,00	16 469,39	16 469,39
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		145 870,00	16 469,39	16 469,39
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		318 921,05	341 504,39	341 504,39

+

RESTES A REALISER 2018 (10)

0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

341 504,39

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 pouvant figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 10001

LIBELLE : Le Puech : Mairie école

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		33 899,13	^a 0,00	3 000,00	^b 3 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	
203	Frais études, rech. dev., insert°	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	13 535,58	0,00	0,00	0,00	
2131	Bâtiments publics	4 725,00	0,00	0,00	0,00	
216	Collect°, oeuvres d'art	3 629,20	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et info.	4 756,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	425,38	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	20 363,55	0,00	0,00	0,00	
231	Immo. corporelles en cours	20 363,55	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
132	Subvent° équip. non transférab.	0,00	0,00
16	Emprunts reçus	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00
7477	Budget communautaire fonds struc	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-3 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 10011

LIBELLE : Matériel

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		10 594,21	^a 0,00	2 076,11	^b 2 076,11	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	10 594,21	0,00	2 076,11	2 076,11	
2156	Matériel d'incendie	0,00	0,00	2 076,11	2 076,11	
2157	Mat. et outil de voirie	1 106,00	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales	5 596,51	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	2 842,23	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisat° corporelles	1 049,47	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts reçus	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 076,11
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6554		Participation annuelle	Syndicat DFCI	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	750,00
6574		Subvention de fonctionnement	Association "Les Aînés de Thoiras"	Associations	1 250,00
6574		Subvention de fonctionnement	Centre de loisirs l'Oustal	Associations	150,00
6574		Subvention de fonctionnement	Comité d'Animation de Thoiras	Associations	2 250,00
6574		Subvention de fonctionnement	L'Amicale de l'Ecole Publique des parents d'élèves	Associations	1 800,00
6574		Intervention en école primaire	Prévention routière	Associations	50,00
6574		Subvention de fonctionnement	Radio Escapade	Associations	50,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

COMMUNE DE THOIRAS - 30 - Budget COMMUNE

BP 2019

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

IV

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	1	2	2	0	2
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	0	1	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	3	4	4	0	4
Technicien ppal 2ème classe	B	1	1	2	2	0	2
Adjoint technique	C	0	2	2	2	0	2
FILIERE SOCIALE (d)		1	0	1	1	0	1
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		3	4	7	7	0	7

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE DE THOIRAS - 30 - Budget COMMUNE

BP 2019

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

IV
C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-341 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

35 : article 36 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-341.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

COMMUNE DE THOIRAS - DEPARTEMENT DU GARD
Canton de LA GRAND COMBE - Arrondissement d'ALES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

2019- 96

Délibération n° 20/2019
Du 10/04/2019

Membres du conseil

En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 10
Pouvoirs : 3

Convocation du :

01/04/2019

Affichage le :

01/04/2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Thoiras, dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni en la salle de la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Lionel ANDRÉ.

Étaient présents : Lionel ANDRÉ, Bernard REY, Christel PRADEILLES, Françoise BERNEL-ROGNON, Anne-Isabelle BOLLON, Thierry MICHOTTE DE WELLE, Christiane CAUDRON,

Absents : Lucette BAUDOIN, Gilles MORANGE, Anne-Marie LE TRON-GOLDSWORTHY, Claude LAFONT,

Pouvoir : de Lucette BAUDOIN à Françoise BERNEL-ROGNON, de Gilles MORANGE à Lionel ANDRÉ, de Anne-Marie LE TRON-GOLDSWORTHY à Christel PRADEILLES,

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Est nommée secrétaire de séance Anne-Isabelle BOLLON, Conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

TAUX DES IMPOTS LOCAUX 2019

Le maire propose aux conseillers de s'orienter vers une légère augmentation des taux d'imposition pour l'exercice 2019 en raison de :

- Du constat que les taux pratiqués par la commune de Thoiras sont très bas en comparaison des autres communes de moins de 500 habitants (taux moyens communaux départemental en 2018 : TH : 27.18%, TFB : 24.83%, TFNB : 70.89%) ;

Proposition fondée sur une augmentation de 1,50 % des taux :

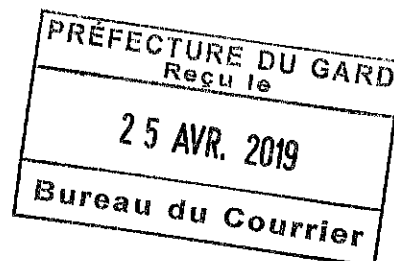
Taxes	Bases prévisionnelles 2019	Taux 2018	Proposition Taux 2019	Produit attendu
Taxe d'habitation	571 400 €	10.87 %	11.03 %	63 025,42 €
Taxe sur le foncier bâti	425 100 €	5.02 %	5,1%	21 680,10 €
Taxe sur le foncier non bâti	17 000 €	35,63 %	36.16%	6 147,20 €
Recette attendue				90 852.72 €

A l'unanimité, le conseil municipal de décide l'augmentation de 1,5% pour le taux des impôts locaux 2019.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Fait à Thoiras le 15/04/2019

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Nîmes, 16 avenue Feuchères, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Maire,

ANDRÉ Lionel



Organisme de prêt	Montant à l'origine	Échéances (dates)	Montant de l'échéance	Remboursement du Capital	Remboursement des Intérêts	Capital restant dû avant échéances au 01/01/2019	Capital restant dû après échéances au 31/12/2019
DEXIA (Châtaigneraie) 15 ans - 2004/2018 - Annuel - renégocié en 2011 pour taux fixe 3,50% 5014052301	218 571.56						
DEXIA (Restauration Temple) 15 ans - 2006/2019 - Annuel - taux 4,70% MON217985EUR/0224016/001	35 000.00	01/04/2019	3 303.95	3 155.62	148.33	3 155.62	0.00
DEXIA (Châtaigneraie-Consolidation) 20 ans - 2007/2026 - Annuel - taux 3,92% MON238891EUR/0248775/001	114 000.00	01/01/2019	8 262.68	6 074.74	2 417.08	55 814.68	49 739.94
CREDIT AGRICOLE (Terroir Cévennes) 25 ans - 2006/2030 - trimestriel - taux 4,05% G02Q75019PR	275 000.00	30/01/2019	4 385.98	2 650.39	1 735.59	171 415.61	160 651.94
		30/04/2019	4 385.98	2 677.23	1 708.75		
		30/07/2019	4 385.98	2 704.34	1 681.64		
		30/10/2019	4 385.98	2 731.71	1 654.27		
CREDIT AGRICOLE (assainissement collectif et voirie La Plaine) 25 ans - 2007/2032 - Trimestriel - taux 4,05% - G02Q8B010PR	100 000.00	28/02/2019	1 594.90	916.43	678.47	67 008.89	63 287.11
		30/05/2019	1 959.90	925.71	669.19		
		30/08/2019	1 594.90	935.09	659.81		
		30/11/2019	1 594.90	944.55	650.35		
CREDIT AGRICOLE (aménagement routier La Plaine) 20 ans - 2007/2027 - Trimestriel - taux 3,99% - G02Q78016PR	80 000.00	28/02/2019	1 456.24	1 028.87	427.37	42 843.85	38 666.38
		30/05/2019	1 456.24	1 039.14	417.10		
		30/08/2019	1 456.24	1 049.49	406.75		
		30/11/2019	1 456.24	1 059.97	396.27		
CREDIT AGRICOLE Emprunt court terme en attente subventions (Terrain Multisports + réfection Pont Martinet) ans - 2018/2019 - Remb intérêts Trimestriel - Taux Fixe 0,80% - 08703385/211841	150 000.00	16/01/2019	300.00	0.00	300.00	150 000.00	0.00
		16/04/2019	300.00	0.00	300.00		
		16/07/2019	300.00	0.00	300.00		
		16/10/2019	300.00	150 000.00	300.00		
TOTAUX	972 571.56		42 880.11	177 893.28	14 850.97	490 238.65	312 345.37
Total versement d'échéances 2018				192 744.25			

Art. 1641/16

Art. 6611/66

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2




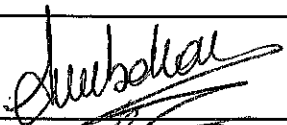
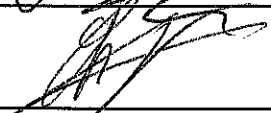
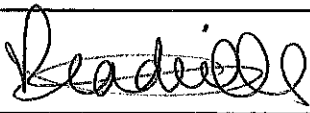

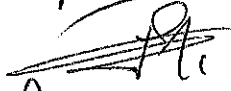
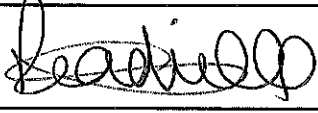

Présenté par le Prés
 A Thoiras le 10 avril 2019
 Le Prés

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 7
 Nombre de suffrages exprimés : 10
 VOTES : Pour : 10
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le C. 7 réuni en session ordinaire
 A Thoiras le 10 avril 2019

Date de convocation : 01/04/2019

Les membres du Conseil Municipal,

ANDRE Lionel, maire	
BAUDOIN Lucette Procuration à BERNEL ROGNON Françoise	
BERNEL ROGNON Françoise	
BOLLON Anne-Isabelle	
CAUDRON Christiane	
LAFONT Claude	
LE TRON GOLDSWORTHY Anne-Marie Procuration à PASSEGLAS Christel	
MICHOTTE DE VELLE Thierry	
MORANGE Gilles Procuration à ANDRIEU Lionel	
PRADEILLES Christel, 2ème adjoint	
REY Bernard, 1er adjoint	

Certifié exécutoire par le Prés compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/04/19, et de la publication le 19/04/19.

PRÉFECTURE DU GARD
 Reçu le A. 19/04/19 le 19/04/19

25 AVR. 2019

Bureau du Courrier